



UNION INTERPARLEMENTAIRE
112^{ème} Assemblée et réunions connexes
Manille, 31 mars - 8 avril 2005



Première Commission permanente
Paix et sécurité internationale

C-I/112/DR-am.1
21 mars 2005

**LE ROLE DES PARLEMENTS DANS L'ETABLISSEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE
MECANISMES PROPRES A ASSURER LE JUGEMENT ET LA CONDAMNATION DES
CRIMES DE GUERRE, DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE, DU GENOCIDE ET
DU TERRORISME, POUR QU'ILS NE RESTENT PAS IMPUNIS**

*Amendements au projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires
par les délégations de la Chine, de Cuba, de l'Inde, du Mexique, de la Norvège, des
Philippines et de la Suisse*

Titre

Modifier le titre comme suit :

LE ROLE DES PARLEMENTS DANS L'ETABLISSEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE
MECANISMES PROPRES A ASSURER LE JUGEMENT ET LA CONDAMNATION DES CRIMES
DE GUERRE, DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE **ET** DU GENOCIDE ~~ET DU TERRORISME,~~
POUR QU'ILS NE RESTENT PAS IMPUNIS

(Norvège)

PREAMBULE

Alinéa 1

Lire l'alinéa comme suit :

1) *très préoccupée* par le fait que, dans le monde d'aujourd'hui, nombre de régions et des sociétés entières sont cruellement frappées par **la persistance** des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, le génocide et le terrorisme, autant de violations graves intéressant la communauté internationale dans son ensemble,

(Cuba)

1) *très préoccupée* par le fait que, dans le monde d'aujourd'hui, nombre de régions et des sociétés entières sont cruellement frappées par des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité **et** le génocide ~~et le terrorisme,~~ autant de violations graves intéressant la communauté internationale dans son ensemble,

(Norvège)

Alinéa 3

Lire l'alinéa comme suit :

3) *sachant* que, conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit pénal international se sont développés et qu'il faut absolument veiller à ce que leurs dispositions soient respectées, **conformément aux obligations internationales souscrites par les Etats,**

(Cuba)

Alinéa 5

Supprimer l'alinéa

~~5) *considérant* qu'au regard du droit international, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et le terrorisme sont imprescriptibles et qu'ils ne peuvent faire l'objet d'aucune mesure d'amnistie, de clémence ou de grâce, comme le confirment les jugements des tribunaux nationaux et internationaux,~~

(Chine)

Alinéa 5

Lire l'alinéa comme suit :

5) *considérant* qu'au regard du droit international, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité **et** le génocide ~~et le terrorisme~~ sont imprescriptibles et qu'ils ne peuvent faire l'objet d'aucune mesure d'amnistie, de clémence ou de grâce, comme le confirment les jugements des tribunaux nationaux et internationaux,

(Norvège)

Alinéa 7

Lire l'alinéa comme suit :

7) ~~*soulignant* l'importance de~~ **prenant note du rôle que joue** la Cour pénale internationale (CPI) **en tant que mécanisme de** ~~dans la prévention et la répression~~ des crimes de guerre, génocides, **agressions** et crimes contre l'humanité; *rappelant* à ce propos que les Etats parties au Statut de Rome de la CPI sont tenus de poursuivre lesdits crimes eux-mêmes ou de déférer les personnes suspectées de tels crimes à la juridiction de la CPI, et aussi que le droit international humanitaire, consacré par les Conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre et leurs protocoles additionnels, fait obligation aux Etats de rechercher et juger les personnes suspectées d'avoir commis ou ordonné des violations graves, quels que soient la nationalité desdites personnes ou le lieu des infractions,

(Cuba)

7) *soulignant* l'importance de la Cour pénale internationale (CPI) dans la prévention et la répression des crimes de guerre, génocides et crimes contre l'humanité; *rappelant* à ce propos que les Etats parties au Statut de Rome de la CPI sont tenus **principalement** de poursuivre lesdits crimes eux-mêmes ou, **quand cela est impossible**, de déférer, **sur la base du principe de complémentarité**, les personnes suspectées de tels crimes à la juridiction de la CPI, et aussi que le droit international humanitaire, consacré par les Conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre et leurs protocoles additionnels, fait obligation aux Etats de rechercher et juger les personnes suspectées d'avoir commis ou ordonné des violations graves, quels que soient la nationalité desdites personnes ou le lieu des infractions,

(Mexique)

Alinéa 9

9) *considérant* les accords conclus par les Etats parties au Statut de Rome avec la CPI en vue de lutter contre les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide, ~~ainsi que les 12 conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme,~~

(Norvège)

Alinéa 10

Lire l'alinéa comme suit :

10) ~~*préoccupée* par le peu d'empressement à mettre en œuvre les mécanismes susceptibles d'appuyer le Statut de Rome de la CPI et~~ **consciente qu'il importe** de soutenir les dispositions adoptées par l'ONU et d'autres organisations en vue de réprimer lesdits crimes,

(Cuba)

10) *préoccupée* par le peu d'empressement à ~~mettre en œuvre les mécanismes susceptibles d'appuyer le Statut de Rome de la CPI et~~ de soutenir les dispositions adoptées par l'ONU et d'autres organisations **compétentes** en vue de réprimer lesdits crimes,

(Inde)

Alinéa 12

Lire l'alinéa comme suit :

12) *préoccupée* par le fait que la mise en œuvre des accords relatifs à la poursuite des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, du génocide et du terrorisme a été retardée, négligée ou omise par ~~les~~ **certains** Etats, ce qui soumet lesdits accords à des interprétations diverses, en réduisant ainsi l'efficacité; *craignant* que cette attitude ne soit considérée comme tolérant l'impunité, et *s'inquiétant* de ce que nombre d'Etats n'aient pas encore signé ou ratifié le Statut de Rome,

(Cuba)

12) *préoccupée* par le fait que la mise en œuvre des accords relatifs à la poursuite des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité **et** du génocide ~~et du terrorisme~~ a été retardée, négligée ou omise par les Etats, ce qui soumet lesdits accords à des interprétations diverses, en réduisant ainsi l'efficacité; *craignant* que cette attitude ne soit considérée comme tolérant l'impunité, et *s'inquiétant* de ce que nombre d'Etats n'aient pas encore signé ou ratifié le Statut de Rome,

(Norvège)

Alinéa 13

Lire l'alinéa comme suit :

13) *convaincue* que les parlements ont, entre autres missions premières, celle de veiller à la prévention et la répression des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, du génocide et du terrorisme, et qu'ils ont le devoir, **en votant les lois**, de jouer un rôle central en la matière et de faire en sorte que ces crimes ne restent pas impunis; ~~*convaincue*, en outre, qu'une action parlementaire multilatérale est la meilleure façon de mettre en œuvre les mécanismes nécessaires à l'application des jugements et des peines sanctionnant ces crimes odieux;~~

(Inde)

13) *convaincue* que les parlements ont, entre autres missions premières, celle de veiller à la prévention et la répression des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité **et** du génocide ~~et du terrorisme~~, et qu'ils ont le devoir de jouer un rôle central en la matière et de faire en sorte que ces crimes ne restent pas impunis; *convaincue*, en outre, qu'une action parlementaire multilatérale est la meilleure façon de mettre en œuvre les mécanismes nécessaires à l'application des jugements et des peines sanctionnant ces crimes odieux,

(Norvège)

Alinéa 14

Lire l'alinéa comme suit :

14) *rappelant* que **conformément aux dispositions du droit international**, chaque Etat ~~a l'obligation et le devoir de poursuivre~~ **doit poursuivre** les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide,

(Chine)

14) *rappelant* que chaque Etat a l'obligation et le devoir de poursuivre **ou d'extrader** les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, ~~et crimes de génocide~~ **et crimes terroristes**,

(Inde)

14) *rappelant* que chaque Etat a l'obligation et le devoir de poursuivre les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide, **car l'impunité pour ces crimes entraîne d'autres atrocités et aggrave les conflits armés internes et internationaux**,

(Mexique)

Alinéa 15

Lire l'alinéa comme suit :

15) *rappelant en outre* que les victimes de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, ~~et de génocide~~ **et du terrorisme** ont droit à la vérité, à la justice et à la réparation,
(Inde)

DISPOSITIF

Paragraphe 1bis

Ajouter un nouveau paragraphe comme suit :

1. **condamne fermement** tous les actes, méthodes et pratiques terroristes sous toutes leurs formes et manifestations, commis en tout lieu et par quiconque, y compris ceux dans lesquels des Etats sont directement ou indirectement impliqués, qui menacent les relations amicales entre les peuples, mettent en péril ou prennent des vies innocentes, ont un effet néfaste sur les relations internationales et risquent de mettre en danger la sécurité et l'intégrité territoriale des Etats;

(Cuba)

Paragraphe 1

Lire le paragraphe comme suit :

1. *conseille vivement* à tous les Parlements membres de l'UIP d'assumer par la promulgation de lois nationales, **conformément à leur législation nationale et aux obligations internationales des Etats**, devant leurs Etats et leurs citoyens, la responsabilité de mettre en œuvre et d'appliquer les accords internationaux conclus en vue de réprimer et prévenir les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et le terrorisme;

(Cuba)

Paragraphe 2

Lire le paragraphe comme suit :

2. *recommande* que, par l'action interparlementaire des Membres de l'UIP, les efforts soient conjugués et les expériences mises en commun afin de concevoir des mécanismes propres à atteindre lesdits objectifs et à ne pas laisser impunis les individus, organisations et Etats ~~totalitaires~~ qui commettent des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des génocides et des actes terroristes;

(Chine)

2. *recommande* que, par l'action interparlementaire des Membres de l'UIP, les efforts soient conjugués et les expériences mises en commun afin de concevoir des mécanismes propres à atteindre lesdits objectifs et à ne pas laisser impunis les individus, ~~organisations et Etats totalitaires~~ qui commettent des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des génocides et des actes terroristes;

(Inde)

2. *recommande* que, par l'action interparlementaire des Membres de l'UIP, les efforts soient conjugués et les expériences mises en commun afin de concevoir des mécanismes propres à atteindre lesdits objectifs et à ne pas laisser impunis les individus, organisations et Etats ~~totalitaires~~ qui commettent des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ~~et des génocides et des actes terroristes~~;

(Norvège)

Paragraphe 3

Lire le paragraphe comme suit :

3. ~~exhorte les~~ **recommande aux** Parlements membres **d'envisager de** qualifier dûment, conformément au droit international, lesdits crimes odieux dans leur code pénal national et à **de** prévoir des sanctions correspondantes et des mécanismes évitant l'impunité;

(Chine)

3. *exhorte* les Parlements membres à qualifier dûment, conformément au droit international, **en particulier le droit international relatif aux droits de l'homme, le droit international relatif aux réfugiés et le droit international humanitaire**, lesdits crimes odieux dans leur code pénal national et à prévoir des sanctions correspondantes et des mécanismes évitant l'impunité;

(Suisse)

Paragraphe 4

Lire le paragraphe comme suit :

4. *invite* les Etats qui ne l'ont pas encore fait à **envisager de** ratifier le Statut de Rome et l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale et **d'y** adhérer; et *invite* tous les parlements membres à voter les lois autorisant leur pays à coopérer avec la CPI;

(Cuba)

4. *invite* les Etats qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Statut de Rome et à y adhérer, et à ratifier l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale; et ~~invite~~ **encourage** tous les parlements membres **dont les Etats sont parties au Statut de Rome** à voter les lois **les** autorisant leur pays à coopérer avec la CPI;

(Inde)

4. *invite* les Etats qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Statut de Rome et à y adhérer, et à ratifier l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale; et *invite* tous les parlements membres à **mettre au point des mesures expresses pour éliminer les obstacles politiques et juridiques à ce processus** et à voter les lois autorisant leur pays à coopérer avec la CPI;

(Mexique)

Paragraphe 5

Lire le paragraphe comme suit :

5. *recommande* à tous les parlements, y compris ceux des Etats qui n'ont pas ratifié le Statut de Rome, **d'envisager de** promulguer des lois relatives à l'application des dispositions du Statut au plan national;

(Chine)

5. *recommande* à tous les parlements, y compris ceux des Etats qui n'ont pas ratifié le Statut de Rome, **d'étudier la possibilité de** promulguer des lois relatives à l'application des dispositions du Statut au plan national, **conformément à leurs législations nationales et aux obligations internationales souscrites par les Etats**;

(Cuba)

5. *recommande* à tous les parlements, y compris ceux des Etats qui n'ont pas ratifié le Statut de Rome, de promulguer des lois relatives à l'application des dispositions du Statut au plan national **textes pour la prévention et la répression des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, du génocide et du terrorisme**;

(Inde)

Paragraphe 6

Lire le paragraphe comme suit :

6. *recommande* à tous les parlements **d'envisager** de soutenir la CPI et toutes les autres instances compétentes (comme les commissions nationales et internationales d'enquête sur les crimes contre humanité) et de coopérer avec elles, de manière à renforcer l'action parlementaire visant à éradiquer les crimes de guerres, les crimes contre l'humanité, le génocide et le terrorisme;

(Chine)

6. *recommande* à tous les parlements de soutenir ~~la CPI et toutes les autres instances compétentes (comme les commissions nationales et internationales d'enquête sur les crimes contre humanité)~~ **et, s'il y lieu, la CPI**, et de coopérer avec elles de manière à renforcer l'action parlementaire visant à éradiquer les crimes de guerres, les crimes contre l'humanité, le génocide et le terrorisme;

(Cuba)

6. ~~recommande à~~ **encourage** tous les parlements ~~à soutenir la CPI et toutes les autres~~ instances compétentes ~~(comme les commissions nationales et internationales d'enquête sur les crimes contre humanité)~~ et ~~à~~ coopérer avec elles, de manière à renforcer l'action parlementaire visant à éradiquer les crimes de guerres, les crimes contre l'humanité, le génocide et le terrorisme;

(Inde)

6. *recommande* à tous les parlements de soutenir la CPI et toutes les autres instances compétentes (comme les commissions nationales et internationales d'enquête sur les crimes contre humanité) et de coopérer avec elles, de manière à renforcer l'action parlementaire visant à éradiquer les crimes de guerres, les crimes contre l'humanité ~~et le génocide et le terrorisme~~;

(Norvège)

Paragraphe 7

Lire le paragraphe comme suit :

7. *recommande* aux Etats de traiter expressément de la question des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis avant l'entrée en vigueur du Statut de Rome **dans un cadre de justice et de légalité, qui sont les conditions nécessaires pour parvenir à la paix et au respect des droits de l'homme dans chaque pays et dans la communauté internationale**;

(Mexique)

Paragraphe 8

Lire le paragraphe comme suit :

8. *prie instamment* les parlements membres de rejeter tout accord bilatéral qui prévoirait l'immunité de poursuites pour les ressortissants de tout Etat **qui ont commis des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, un génocide et des actes terroristes**;

(Chine)

8. *prie instamment* les parlements membres de rejeter, **conformément au principe consacré par le Statut de Rome qui rejette l'impunité**, tout accord bilatéral qui prévoirait l'immunité de poursuites pour les ressortissants de tout Etat;

(Mexique)

Paragraphe 9

Lire le paragraphe comme suit :

9. *recommande* à tous les parlements d'adopter des lois, **conformes au droit international**, instituant des procédures civiles de réparation pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide et actes terroristes;

(Chine)

9. *recommande* à tous les parlements d'adopter des lois **protégeant les victimes et** instituant des procédures civiles de réparation pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide et actes terroristes;

(Mexique)

9. *recommande* à tous les parlements d'adopter des lois instituant des procédures civiles de réparation pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité **et** crimes de génocide ~~et actes terroristes~~;

(Norvège)

Paragraphe 10

Lire le paragraphe comme suit :

10. *invite* les parlements à utiliser pleinement leurs attributions et leur mandat pour atteindre ces objectifs **et sensibiliser les citoyens de leurs pays à ces objectifs, de manière à nourrir une conscience internationale contribuant à prévenir de nouveaux crimes**;

(Mexique)

Paragraphe 12

Lire le paragraphe comme suit :

12. *invite* les parlements à ~~inscrire au nombre de leurs priorités les activités permettant~~ **continuer de travailler à la mise** en œuvre ~~de tous les~~ **des** mécanismes **appropriés** susceptibles de concourir à la poursuite des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des génocides et actes terroristes, y compris le renforcement des mécanismes du droit, de sorte que lesdits crimes ne restent pas impunis et que les droits des victimes de tels crimes à une réparation juste soient respectés;

(Cuba)

12. *invite* les parlements à inscrire au nombre de leurs priorités les activités permettant de mettre en œuvre tous les mécanismes susceptibles de concourir à la poursuite des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité **et** des génocides ~~et actes terroristes~~, y compris le renforcement des mécanismes du droit, de sorte que lesdits crimes ne restent pas impunis et que les droits des victimes de tels crimes à une réparation juste soient respectés;

(Norvège)

12. *invite* les parlements à inscrire au nombre de leurs priorités les ~~activités~~ **mesures nécessaires au pouvoir exécutif pour** ~~permettant de~~ mettre en œuvre tous les mécanismes susceptibles de concourir à la poursuite des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des génocides et actes terroristes, y compris le renforcement des mécanismes du droit, de sorte que lesdits crimes ne restent pas impunis et **demande à la Justice de veiller à ce** que les droits des victimes de tels crimes à une réparation juste soient respectés;

(Philippines)

Paragraphe 13

Lire le paragraphe comme suit :

13. *invite* l'Organisation des Nations Unies et les parlements à ~~envisager la mise en place d'un fonds d'indemnisation~~ **adopter, dans leurs domaines respectifs de compétence, les mesures requises pour appuyer la mise en place d'un fonds d'indemnisation, tel que prévu par le Statut de Rome, pour les** victimes de crimes de ~~génocide et des crimes contre l'humanité~~;

(Mexique)